Délibération n° 2025-017- 1/2 Nomenclature : Finances – 7.5.3 Date de convocation : 18/03/2025 Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID: 034-213402498-20250327-DELIB2025_017-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 27 mars 2025

Membres du Conseil Municipal: 23

Présents: 18 Votants: 22 Absents: 5 Procurations: 4

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents:

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. DI NATALE Paolo, M ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice, Mme LEOTARD Hélène, M. BELLOC Didier, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procurations:

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à M. Loïc LE BLEVEC Mme JACQUEMIN Monique donne procuration à M. Fabrice CAPELLI M. FOURNEAU Julien donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX M. JULIEN Eric donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Absent: Mme Sandrine ARNAUD

Objet: VIE ASSOCIATIVE – Subvention exceptionnelle au TAS

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la Vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle de l'Association Théâtre et Arts du Spectacle pour l'organisation des Théâtrales de Saint-Drézéry les 7, 8 et 9 février 2025.

Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 14 janvier qui propose une aide de 600 €.

L'aide sera versée sur présentation du bilan de l'évènement et la fourniture des factures correspondant au montant de la subvention.

Délibération n° 2025-017- 2/2 Nomenclature : Finances – 7.5.3 Date de convocation : 18/03/2025 Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le



ID: 034-213402498-20250327-DELIB2025_017-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle au Théâtre et Arts du Spectacle (TAS) pour l'organisation des l2èmes Théâtrales de Saint-Drézéry les 7, 8 et 9 février 2025, d'un montant de 600,00 €
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire	après dépôt en préfecture de l'Hérault
le	1 -1, -1, -1
Et publication ou not	fication le

La Maire, Jackie GALABRUN-BOULBES